

■ Municipal

■ Local

■ 4 montagnes

ILLIWAP



La commune de Saint-Nizier, a mis en place la plateforme Illiwap. Cette plateforme destinée en particulier aux communes permet d'informer en temps réel la population. Les informations sont disponibles sur toutes les plateformes (smartphone, tablettes) en installant l'application « Illiwap » ou sur ordinateur à l'aide d'un navigateur internet à l'adresse <https://station.illiwap.com/fr/public/38433> . Il suffit ensuite de s'abonner aux communes qui vous intéressent. Il n'est pas nécessaire de créer un compte et de transmettre vos données personnelles comme l'identité ou une adresse de courrier électronique. Vous ne recevrez pas de publicité, mais vous pouvez activer les notifications qui vous signaleront une nouvelle actualité.

De plus nous aurons la possibilité d'activer pour les associations de Saint-Nizier qui le souhaitent, un compte dédié qui leur permettra d'informer leurs adhérents abonnés de leurs activités, agenda, etc.

Trail des Trois Pucelles

Samedi 22 avril de 16h à 17h.
Montée de Seyssins à Saint-Nizier.
Arrivée des traileurs au village à partir de 16 heures.



Inscription à l'école

Les inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2023-2024 démarreront le 24 avril. Auparavant les familles sont conviées à se présenter en mairie afin d'obtenir la fiche d'inscription. Les documents peuvent être transmis par mail : <ce.0381150u@ac-grenoble.fr> ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école. Selon besoin, un rendez-vous peut être pris auprès de la directrice.

ABC Saint-Nizier : les haies plébiscitées par les habitants



Une petite vingtaine d'habitants s'est réunie le 28 mars dernier pour (re)découvrir les haies du territoire. Chrystelle Caton, du PNRV, accompagnera les Saint-Nizardards lors d'une balade grandeur nature le samedi 22 avril. Cette sortie sur les haies est ouverte à tout le monde.

Rendez-vous le 22 avril à 9h30 devant la mairie pour découvrir, inventorier et cartographier les haies de la commune.

Le Chantier Jeunes 2023

Il est proposé aux jeunes de la commune de 14 à 16 ans. Il est programmé du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023. Chaque jeune effectue 16h de travail rémunéré, sur 4 jours ; l'encadrement est assuré par les élus, les agents des services techniques ou le responsable du service enfance. Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et / ou de techniques particulières, mais ils nécessitent une participation active et une motivation certaine de chacun. Les jeunes sont rémunérés sur la base horaire de 80 % du SMIC et de l'indemnité de congés payés ; ils sont donc en situation professionnelle et les absences éventuelles seront décomptées. Comment s'inscrire : sur le site de la commune : <https://www.saint-nizier-du-moucherotte.fr/> à partir du mardi 2 mai 2023

Le SylvoTrophée 2023



Après une première édition très réussie en 2022, le Parc Naturel Régional du Vercors lance un nouveau SylvoTrophée. Ce concours récompense les pratiques de gestion forestière (multifonctionnelles), qui répondent aux enjeux économiques, écologiques et sociaux. Un jury composé de spécialistes sera chargé de visiter et noter les parcelles candidates selon ces critères. Le thème choisi est encore une fois « la futaie irrégulière de montagne » et cette année, le périmètre géographique correspond aux communes de la Communauté de communes du massif du Vercors. Le concours est ouvert aux propriétaires de forêts publiques et privées. Les candidats ont jusqu'au 15 mai pour se manifester auprès de Constance Proutière, chargée de mission forêt - filière bois. Au Parc du Vercors.

Inscriptions jusqu'au 15 mai

Déclaration des propriétaires fonciers auprès du service des impôts

Tous les propriétaires de locaux à usage d'habitation doivent les déclarer aux services des impôts avant le 1^{er} juillet 2023, en précisant si le bien est occupé ou vacant. Objectif : mieux identifier les logements pouvant relever de la surtaxe d'habitation pour les résidences secondaires ou de la taxe sur les logements vacants. Risque de ne pas se déclarer : une amende de 150 €.

Coupure d'électricité à Charvet

Suite aux travaux d'enfouissement des lignes sur la route de Charvet, une coupure d'électricité est prévue le 28 juin 2023 de 9 h à 16 h. Nous aurons l'occasion de vous le rappeler.

Bus France Service, des nouveautés

Des rendez-vous individuels pour compléter les dossiers de retraites peuvent être pris auprès du bus France Services : <https://www.vercors.org/actualites/bfs-retraite-2023/> Campagne déclarative des impôts: Le bus France Services est à disposition des habitants pour les accompagner sur un premier niveau d'information et pour réorienter vers la DGFIP si besoin. Sachez que si le cas est vraiment complexe, un dispositif renforcé est mis en place sur cette période.